

«En EPS, les idées comptent plus que les gestes.» Jacques Ulmann, De la gymnastique aux sports modernes, Paris, 1977.

/SOP 2022/



Cette sixième édition de la Semaine Olympique et Paralympique, a eu lieu du 24 au 29 janvier 2022, sur la thématique du sport pour l'environnement et le climat.

La SOP, c'est une promotion de la pratique sportive chez les jeunes et une mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives dans l'ADN de l'olympisme et du paralympisme.

À cette occasion, le groupe départemental EPS 70 propose un grand projet d'acculturation des élèves à l'olympisme : 12 capsules vidéo sur les valeurs et activités des JO, des défis, des fiches pédagogiques et un quizz interactif !

Le Quizz Kahoot aura lieu le vendredi 11 février. Il se jouera simultanément entre toutes les classes participantes à partir du lien suivant :

<https://create.kahoot.it/share/quizz-sop/0745774f-f025-43f4-9ec5-716491f89013>



De nombreux lots sont à gagner : escape game, cartes collector des athlètes !!!

/SÉJOURS AVEC NUITEES/

L'ensemble des éléments du dossier est à transmettre par voie numérique à l'IEN.

Sorties scolaires avec nuitée(s)



Délais de transmission du dossier complet :

- Pour une sortie dans le département de la Haute-Saône : 5 semaines
- Pour une sortie hors département : 8 semaines
- Pour une sortie à l'étranger : 10 semaines

Attention, les vacances scolaires ne sont pas comptabilisées dans ces délais !!!

/ EPS ET PROTOCOLE SANITAIRE /

Le protocole actuel est toujours de niveau 3 orange, il est donc très fortement recommandé de prioriser les activités physiques en extérieur.

Si cela n'est pas possible, seules les activités de basse intensité, sans contact, sont réalisables en intérieur.

Les activités de motricité conduites en CI sont autorisées pour tous les niveaux de protocole.

<p>Activités physiques et sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
--	--	--	---	--

Depuis la rentrée de janvier, le protocole sanitaire en vigueur continue d'évoluer. L'EPS est dans ce contexte, soumis à de nouvelles contraintes.

Les activités physiques et sportives en piscine couverte sont suspendues, et ce, pour une durée indéterminée.

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

/ GÉNÉRATION 2024 : DU NOUVEAU POUR L'APQ30/

20
GÉNÉRATION
24

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Aussi l'Éducation Nationale s'engage pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne (30'APQ).

Cette activité est à différencier de l'EPS, mais reste complémentaire dès 3 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoire.

BO n° 3 du 20 janvier 2022 _ Circulaire du 12-1-2022 D'ici juin 2022, grâce à Paris 2024 et à l'ANS, 100% des écoles qui s'engagent dans la démarche, bénéficieront d'un kit pédagogique avec du matériel sportif simple pour mettre en place leurs activités.



[Plus d'infos sur le site Génération Paris 2024](#)

/RESSOURCES 30'APQ/

Sur [EDUSCOL 30 minutes d'activité physique quotidienne](#), vous trouverez plusieurs propositions d'activités en ligne :

[Académie de Créteil Courir](#)

[Académie de Créteil Danser](#)

[Académie de Créteil Lancer](#)

[Académie de Créteil Sauter](#)



Les circonscriptions du département vous proposent également des geniallys sur ce thème avec de nombreux jeux et ressources disponibles :

